



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 16 Novembre 2022

Présents : M. Franck OSSWALD, maire ;

Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Jean-Louis GREGOIRE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Maria MARQUES, M. Michel FROTTIER, M. Damien CARL, M. Denis CELARIÉ, M. Roberto ERNESTI, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Daniel JUNG, M. Éric LAHON, Mme Isabelle RAULET et M. Olivier SCHMITT à partir de la délibération n° 4

Absents excusés avec procuration : Mme Sandrine HAMM-NIZETTE (à M. Michel FROTTIER), Mme Catherine ALBERT (à Mme Maria MARQUES), M. Philippe CHARPY (à Mme Isabelle RAULET), Mme Françoise LOUIS-EVRARD (à Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER), M. Hubert PAYEN (à Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ) et M. Christophe PREVOST (à M. Éric LAHON)

Absentes excusées : Mme Claire MAZZOCCHI et Mme Manon REYEN

Absent non excusé avec procuration : Néant

Absents non excusés : M. Robin CISNEROS

Secrétaire de séance : Mme Isabelle RAULET

En outre, assistait à la séance : Mme Catherine SCHMITT, Directrice Générale des Services.

Le conseil municipal réuni en séance ordinaire le 16 Novembre 2022 sous la présidence de Monsieur Franck OSSWALD, Maire, a décidé :

D'approuver le Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 14 septembre 2022 -
Par 17 voix pour, une abstention (M. Éric LAHON) et une voix contre (M. Christophe PREVOST)

De prendre acte des décisions du maire :

- n°11/2022 en date du 14 septembre 2022 fixant les tarifs du centre de loisirs pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 31 août 2023 ;
- n°12/2022 en date du 14 octobre 2022 fixant le tarif d'une intervention de salage pour les entreprises ;
- n°13/2022 en date du 14 octobre 2022 fixant le tarif d'une intervention de salage pour les communes environnantes ;
- n°14/2022 en date du 14 octobre 2022 fixant les tarifs des concessions au cimetière pour l'année 2023 ;

- n°15/2022 en date du 14 octobre 2022 fixant les tarifs de location des parcelles de jardin communales pour l'année 2023 ;
- n°16/2022 en date du 26 octobre 2022 sollicitant une subvention à la Préfecture de la Moselle pour l'opération de réhabilitation du mure nord-est du cimetière ;
- n°17/2022 en date du 26 octobre 2022 sollicitant une subvention à la Préfecture de la Moselle pour l'opération d'optimisation du réseau d'éclairage public ;
- n°18/2022 en date du 26 octobre 2022 sollicitant une subvention à la Préfecture de la Moselle pour l'opération de pose de robinets thermostatiques à l'école Paul Langevin ;
- n°19/2022 en date du 3 novembre 2022 fixant les tarifs de location du terrain situé à l'angle de la rue des Terres Rouges pour la vente du sapins de Noël et de churros pour la période de fin novembre à fin décembre 2022 ;
- n°20/2022 en date du 9 novembre 2022 retenant l'offre du bureau VRI pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux d'enfouissement des réseaux secs et de reprise de l'éclairage public de la rue Georges Hermann.

1 – Concernant les provisions pour créances douteuses, par 16 voix pour et trois abstentions (M. Roberto ERNESTI, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ et M. Hubert PAYEN) :

- De constituer une provision de 15 % des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans au 31/12/2021 pour un montant de 2 500 €.

2 – Concernant la décision modificative du budget n°3/2022, par 16 voix pour et trois abstentions (M. Roberto ERNESTI, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ et M. Hubert PAYEN) :

- D'autoriser les modifications du budget comme présentées ci-dessus qui s'équilibrent à 120 000,00 € en section de fonctionnement et 75 000,00 € en section d'investissement.

3 – Concernant les subventions aux associations, par 17 voix pour, une abstention (Roberto ERNESTI) et une voix contre (M. LAHON) :

- De verser les subventions tels que proposées dans le tableau ci-dessous.

Association sportive de Football de Saint-Julien-lès-Metz	4 000 €
Aide supplémentaire pour les équipes féminines et l'école des arbitres	1 000 €
Judo Club	2 000 €
Association de Tennis de Table	2 000 €
Association Avec l'Ecole	1 000 €
Amicale du Personnel	2 000 €
Air Vigilance	1 000 €
Association Marie et Mathias	200 €
Tous Ensemble – Supplément pour l'aide au démarrage de nouveaux projets	3 000 €

4 – Concernant la signature d'une convention de gestion relative au petit entretien de la voirie avec Metz Métropole, par 18 voix pour et 2 abstentions (M. Roberto ERNESTI et M. Olivier SCHMITT) :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de gestion relative au petit entretien de la voirie avec Metz Métropole.

5 – Concernant la signature d'une convention de partenariat relative à l'installation de points d'apport volontaire de collecte des textiles, linge de maison et chaussures, à l'unanimité :

- DE DECIDER la passation d'une convention avec Metz Métropole pour la poursuite de la collecte des textiles, linges de maison et chaussures sur le territoire de la commune,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention, sur la base du projet ci-annexé, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

6 – Concernant le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – Année 2022, par 19 voix pour, 1 abstention (M. Jean-Louis GREGOIRE) :

- D'APPROUVER le rapport définitif 2022 de la CLECT évaluant les charges transférées par la commune de Roncourt à Metz Métropole,
- D'AUTORISER en conséquence Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

7 – Divers : De répondre aux questions écrites/orales de M. Roberto ERNESTI et de Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ

La séance est levée à 20 heures et 15 minutes.

Fait à Saint-Julien-lès-Metz, 17 Novembre 2022

Le Maire
Franck OSSWALD

